Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	2013/0210(COD)	Procédure terminée
Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes fondé sur la reconnaissance unilatérale par la Bulgarie, la Croatie, Chypre et la Roumanie de certains documents comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit par leur territoire ou de séjours envisagés sur leur territoire Abrogation Décision No 895/2006/EC 2005/0158(COD) Abrogation Décision No 582/2008/EC 2007/0185(COD) Sujet 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas Zone géographique Chypre Roumanie Bulgarie Croatie		

Informations complémentaires

Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex